



## Charpentier bois

Référence de la formation : 8CIS/01/2002

### L'ACTIVITÉ

**Exécuter des charpentes traditionnelles et en assurer la pose sur chantier**

### PROFIL GÉNÉRAL DU CANDIDAT

**A partir de 18 ans et du niveau 3<sup>o</sup>**

- > Avoir une bonne représentation du métier et de ses conditions d'exercice ;
- > Être capable d'autonomie pendant la formation ;
- > Assumer un rythme intensif de formation : 35 heures/semaine pendant plusieurs mois dans des conditions proches de celles rencontrées en entreprise.

### PRÉ-REQUIS

- > Maîtriser correctement les calculs de base, notamment en géométrie ;
- > Bonne représentation spatiale, raisonnement logique.

### APTITUDES REQUISES

- > Aptitude au travail en hauteur ;
- > Bonne robustesse (port de charges lourdes) ;
- > Sociabilité ;
- > Bonne vision, habileté manuelle.

### Contre indications

- > Problèmes d'équilibre, vertiges ;
- > Epilepsie ;
- > Allergies diverses.

### LE MÉTIER

- > Traditionnellement, le Charpentier bois réalise la charpente soutenant la toiture des édifices. Il participe au traçage, taillage et à la pose des ouvrages. Mais avec l'évolution des matériaux et des techniques, son champ d'activité s'est beaucoup élargi.
- > Il peut comprendre en effet, la construction de bâtiments en bois utilitaires (garages et abris de jardin) ou d'habitations (chalets, maisons bois), les aménagements et décorations intérieures (escaliers, lambris, poutres apparentes), la restauration d'ouvrages anciens (charpentes, colombages).

#### Lieu de formation

Saint-Pierre

#### Contenu de la formation

- Module 1** : manutention des outils  
Réglage des machines.
- Module 2** : fabrication de grosses charpentes.
- Module 3** : dessin - Grandeurs réelles  
Taille des ateliers - Avant-corps adaptés avec les noues.
- Module de synthèse**

#### Durée de la formation

1 085 heures dont 4 semaines en entreprise, soit 8 mois environ.

#### Titre délivré

**Certificat de Formation Professionnelle (C.F.P.) - " Charpentier Bois ", niveau V**

Le Charpentier bois travaille en atelier et sur le chantier, habituellement en équipe. Ses activités lui permettent une large autonomie.

- > La profession offre de réelles possibilités d'évolution aux ouvriers très qualifiés.

### AVENIR & PROMOTION

**Le Charpentier bois peut évoluer vers les qualifications et fonctions suivantes :**

ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, contremaître, chef d'atelier, dessinateur, technicien-mètreur, commis d'entreprise, chef de chantier, conducteur de travaux, artisan.

#### Perfectionnement AFPA

- > Possibilité dans le cadre de la formation continue ;
- > Stages de technicien mètreur en menuiserie de bâtiment et d'agencement, technicien mètreur en charpente bois et couverture, technicien de production du bois.